

Synthèse régionale

2019, une nouvelle année positive pour l'économie régionale

Thierry Geay, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Confirmant la trajectoire des deux années passées, l'économie régionale poursuit sur sa lancée en 2019. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié continue de croître à un rythme de 1 % et le chômage poursuit son recul. Le nombre de créations d'entreprises bat un nouveau record et impacte l'ensemble des secteurs d'activité. Celui de la construction est cependant marqué par une année en demi-teinte. Le marché automobile se porte bien et le trafic aérien atteint un nouveau record. La fréquentation touristique de la région dépasse le niveau très élevé de l'an passé, portée par les nuitées hôtelières. Ce panorama résolument positif sera rapidement mis à mal début 2020 par l'arrivée de l'épidémie de la Covid-19, qui a entraîné, dès le 17 mars, la mise en sommeil d'une grande partie de l'économie. Pendant la période de confinement, l'activité économique aurait baissé d'un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité.

L'emploi toujours en progrès

Comme 2018, l'année 2019 a été favorable à l'emploi régional, avec une progression de 1,0 %. Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 059 000 salariés. L'emploi privé porte cette croissance et le Rhône assure la moitié des emplois supplémentaires.

Malgré un léger ralentissement par rapport à 2018, l'emploi progresse encore dans l'industrie. Dans le secteur de la construction, la croissance, plus nette, apporte 3 700 nouveaux emplois. L'évolution est également favorable dans le secteur tertiaire marchand (hors intérim) alors que le tertiaire non marchand se maintient à un niveau semblable à celui de l'année précédente. Enfin, l'emploi intérimaire se contracte de 0,4 %.

Le taux de chômage recule

Le taux de chômage régional est de 7,0 % en fin d'année 2019. Il enregistre, sur un an, une baisse de 0,5 point, mais ne retrouve pas son niveau d'avant la crise financière de 2008. L'ensemble des départements enregistrent une baisse.

Fin 2019, le nombre d'inscrits à Pôle emploi s'élève à 631 250 dans la région, en recul de 2 %. Cette baisse profite davantage aux hommes qu'aux femmes.

Les personnes cumulant une situation d'emploi et de chômage représentent 41 % des demandeurs en recherche active d'emploi. Le nombre de chômeurs de longue durée est également en baisse, à un rythme un peu plus faible que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les créations d'entreprises au sommet

L'année 2019 est particulièrement dynamique pour les créations d'entreprises. Elles dépassent le seuil des 100 000 immatriculations annuelles, en hausse de 22,6 % par rapport à 2018. Les micro-entrepreneurs, qui constituent près de la moitié des immatriculations, tirent cette croissance. Tous les départements et tous les secteurs d'activité sont concernés. Par ailleurs, le nombre de défaillances continue de baisser pour atteindre son plus bas niveau depuis onze ans.

La construction en demi-teinte

La construction neuve concerne 55 700 logements, en léger recul, alors que les autorisations à la construction progressent. La forte baisse des ventes de 2018 est enrayer par une hausse de 1,2 % en 2019. Le nombre de logements sociaux dont le financement est agréé par les pouvoirs publics augmente de 4 %. La construction de locaux (non résidentiels) recule fortement. En revanche, l'entretien-rénovation des bâtiments se porte bien. Parallèlement, les carnets de commande des travaux publics sont en hausse et la production de matériaux bien orientée. L'emploi salarié de la construction progresse.

Un marché automobile toujours en hausse

En 2019, les immatriculations de véhicules particuliers neufs sont toujours à la hausse, tirées par le département du Rhône. Le nombre d'immatriculations de véhicules diesel poursuit son recul. Le marché des véhicules utilitaires légers, à destination des professionnels, stagne alors que celui des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes augmente. Les émissions moyennes de CO₂ restent stables. Le trafic aérien régional affiche un nouveau record avec près de 12,8 millions de passagers transportés, porté

en particulier par le succès des lignes « low cost ». Pour le transport fluvial de marchandises, le trafic est en hausse malgré des tonnages à la baisse.

Une fréquentation touristique une nouvelle fois record

Avec 36,5 millions de nuitées, la fréquentation touristique bat en 2019 un nouveau record, soutenue par les bons résultats de l'hôtellerie, et particulièrement par la clientèle résidente. La hausse concerne principalement les établissements de 3 à 5 étoiles. Le Rhône et la Haute-Savoie sont les départements les plus dynamiques. La fréquentation des campings reste d'un bon niveau grâce à la clientèle résidente, même si l'Ardèche, département majeur, enregistre une baisse pour la deuxième année consécutive. La croissance concerne là aussi les établissements de 3 à 5 étoiles.

Des productions agricoles affectées par la chaleur et la sécheresse

En 2019, la météo se caractérise par des niveaux de précipitations déficitaires de 28 % sur les neuf premiers mois de l'année et une température moyenne annuelle au-dessus des normales. Les moissons connaissent un déficit fourrager important. La production de fruits et légumes est aussi fortement affectée. En revanche, les vendanges sont de belle qualité, mais de faible volume. Le prix moyen de la production laitière est en hausse avec des volumes contenus. Face à des problèmes sanitaires importants touchant la production asiatique, le marché du porc est très perturbé. Les cours des bovins maigres sont en baisse.

Pollution aux particules fines en augmentation

Les deux épisodes de canicule en juin et juillet concourent à une augmentation des concentrations de particules fines, tandis que celle à l'ozone persiste. Ils entraînent aussi une baisse de la consommation d'électricité. La région produit le quart de l'électricité renouvelable de France métropolitaine. La production hydraulique est toutefois en chute, due au déficit pluviométrique. Par ailleurs, le photovoltaïque se développe fortement quand l'éolien ne progresse que très lentement.

Une croissance des crédits qui reste dynamique

La distribution de crédits en Auvergne-Rhône-Alpes dépasse, en 2019, le seuil des 250 milliards d'euros, en hausse de 6,0 %.

Les crédits à l'habitat, qui représentent 63,8 % des encours totaux, portent cette évolution, grâce à des taux de financement bas et en diminution continue depuis plusieurs années. Les crédits à l'équipement

progressent également, plus vite en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France. En cohérence avec leur poids économique, le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent plus de la moitié de la distribution des crédits.

La crise sanitaire fait craindre de sombres perspectives pour 2020

En début d'année 2020, le contexte conjoncturel satisfaisant de l'année 2019 a été totalement modifié par l'arrivée dans notre pays de l'épidémie de la Covid-19. Dès le 17 mars, la situation inédite de confinement de la population, visant à lutter contre la propagation du virus, a mis « en sommeil » une partie de l'économie. Ainsi, selon les informations disponibles au 7 mai 2020, l'activité économique a lourdement chuté, et se situerait un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité.

Plus d'un tiers d'activité économique en moins

En Auvergne-Rhône-Alpes, la crise aurait entraîné une baisse de 34 % de l'activité économique. Ce niveau relativement élevé provient de sa structure économique, notamment de son orientation plus industrielle. Seule la moitié de l'activité industrielle serait maintenue. La diminution de la demande, nationale et internationale, les difficultés d'approvisionnements et l'indisponibilité de la main d'œuvre expliquent l'ampleur du mouvement. L'industrie pharmaceutique, en revanche, ne connaît pas une telle baisse d'activité.

Des branches d'activité plus ou moins impactées

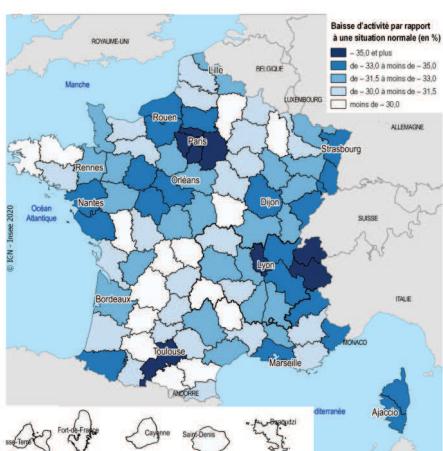
L'impact de la crise sanitaire diffère selon les branches d'activité. L'hébergement-restauration est quasiment à l'arrêt avec une baisse d'activité de 90 %. En raison de l'arrêt partiel ou total des chantiers, la construction serait en baisse de 75 %, et la fabrication de matériel de transport le serait à hauteur de 69 %. Les services sont également concernés, notamment ceux liés à des emplois à domicile, aux activités associatives, bibliothèques, musées (- 76 %). Le commerce, hors alimentaire, a été massivement concerné par les fermetures des lieux désignés comme « non indispensables » par arrêté du 15 mars.

À l'opposé, les branches agricoles et celles de l'industrie agroalimentaire auraient une baisse d'activité bien plus modérée (- 13 % et - 5 %), nécessaires qu'elles sont à la satisfaction de la demande de biens essentiels.

Les Alpes du Nord plus impactées que les départements peu denses

Au sein de la région, l'impact est différent selon les territoires. La Savoie est le département français où la baisse de l'activité économique serait la plus forte, de l'ordre de - 38 %, en lien avec l'arrêt brutal des activités touristiques au 15 mars (figure 1). Pour ces mêmes raisons, les départements de la Haute-Savoie et, dans une moindre mesure, de l'Isère, connaîtraient des baisses respectives de - 36 % et de - 35 %. À l'opposé, les départements les moins denses sont plus épargnés. Le Cantal connaît une baisse d'activité de 30 %, proche de celles de la Haute-Loire et de l'Allier (- 31 %). Les services marchands y sont en effet moins nombreux et leur baisse d'activité contribue à une baisse globale inférieure de 3 points à la moyenne régionale. L'agriculture est plus présente dans ces territoires, et la production de ce secteur ne baisse que de 13 %.

1 Estimation départementale de la perte d'activité liée aux mesures de confinement (en %)



Note de lecture : au 7 mai 2020, l'activité économique aurait diminué de 38 % par rapport à une situation normale en Savoie. Cette baisse est estimée avec l'hypothèse que chaque secteur d'activité aurait connu la même évolution dans le département qu'au niveau national.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Près de la moitié des salariés en demande de dispositif de chômage partiel

Les employeurs ont rapidement mobilisé le dispositif de chômage partiel afin de réduire leurs effectifs. Au 28 avril, 150 000 demandes d'autorisation préalable de mise en activité partielle sont déposées

dans la région et touchent environ 1 441 000 salariés (source Dares). Près de 553 millions d'heures chômées sont demandées. Il est possible que les demandes d'autorisation préalable ne soient pas toutes confirmées et soient, *in fine*, supérieures au recours effectif. Ce taux de demande est plus élevé qu'en moyenne française.

Un chômage en hausse de près de 9 % en mars

L'impact économique s'est accompagné de chocs profonds sur l'emploi dans toutes les régions. En Auvergne-Rhône-Alpes, en mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (source Direccte et Pôle emploi) en catégorie A enregistre une hausse de 8,7 %. Cet accroissement des effectifs inscrits en mars 2020 provient à la fois d'une nette augmentation des entrées et d'une très forte baisse des sorties. Les entrées pour fin de mission d'intérim et fin de contrats courts sont en hausse, la mise en place du confinement ayant conduit à des non-renouvellements ainsi qu'à de moindres nouvelles embauches de courte durée. Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A concerne notamment les secteurs de la construction, du bâtiment et des travaux publics, des services à la personne, de l'hôtellerie et du tourisme, du transport et de la logistique, ainsi que du commerce. Sur le 1^{er} trimestre 2020, les inscrits de catégorie A augmentent finalement de 1,1 % dans la région, contre + 0,7 % en France hors Mayotte. ■

Chute des transactions par carte bancaire

Lors de la mise en place du confinement, Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui connaît le plus fort recul de transactions par carte bancaire, derrière l'Île-de-France. En semaine 13, première semaine complète de confinement, le montant des transactions a baissé de 60 % par rapport à l'année précédente. Ces montants avaient légèrement augmenté en semaine 11, avec un pic de consommation par anticipation des restrictions de circulation. Par la suite, le montant des transactions chute, avec un léger redressement les semaines suivant le 30 mars, en raison de la réouverture de ventes à emporter (dans la restauration, des magasins de bricolage et plus tard des jardineries...) mais aussi en raison d'un changement dans la manière de consommer avec un recours plus fréquent aux livraisons à domicile.

Contexte national

L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Thomas Ouin-Lagarde, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

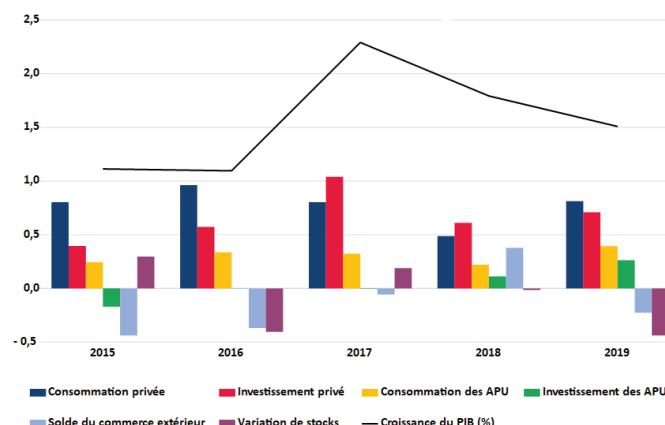
Les incertitudes politiques et économiques, provenant notamment du *Brexit* ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+ 2,3 % après + 2,9 %), gênée par la décélération de la consommation des ménages (+ 2,6 % après + 3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+ 2,1 % après + 6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti, pour la deuxième année consécutive (+ 1,2 % après + 1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+ 0,6 % après + 1,5 %) et en Italie (+ 0,3 % après + 0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+ 1,5 % après + 1,8 %) et en Espagne (+ 2,0 % après + 2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du *Brexit*. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après + 1,3 % en 2018).

En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+ 2,3 %) et une décélération en 2018 (+ 1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+ 1,5 %, *figure 1*). Ce ralentissement est dû notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (- 0,2 point après + 0,4 point).

1 L'activité ralenti en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur

Variations annuelles du PIB (en %) et contributions (en points)



APU : administrations publiques
Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2014

En effet, les exportations en volume ont décéléré (+ 1,9 % après + 4,4 %) davantage que les importations (+ 2,5 % après + 3,1 %). Le ralentissement des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la demande intérieure a nettement accéléré, soutenant la croissance (contribuant pour + 2,2 points, après + 1,4 point en 2018). Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+ 1,5 % en volume, après + 0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+ 4,2 % après + 3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+ 1,8 % après + 1,5 %) et par l'investissement public (+ 7,7 % après + 3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales. L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+ 3,6 % après + 3,7 %), en particulier en services.

En 2019, le chômage a nettement baissé

L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décrue, atteignant 8,1 % de la population active française (hors Mayotte) au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018 (soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

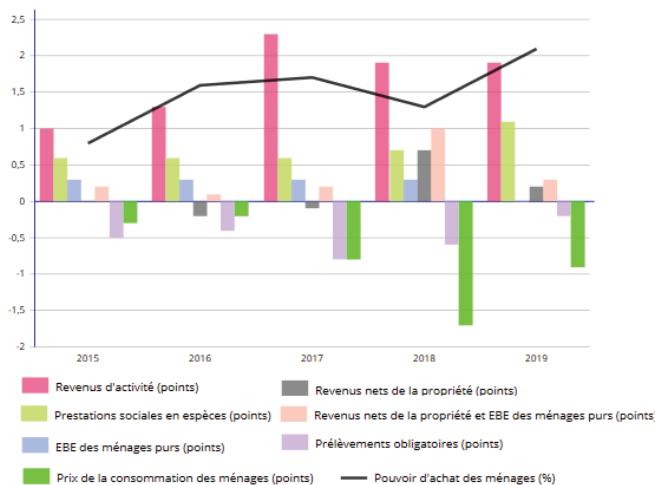
En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % (après + 3,0 % en 2018, *figure 1*). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+ 3,1 % après + 2,0 %, notamment du fait, en 2019, de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des impôts courants (+ 0,3 % après + 9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de

la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+ 3,3 % après + 4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+ 2,1 % après + 1,3 %, *figure 2*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après + 0,7 % en 2018).

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+ 1,8 point, mais + 0,1 point hors transformation du CICE).

2 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat

Variations annuelles du pouvoir d'achat des ménages (en %) et contributions (en points)



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie de la Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

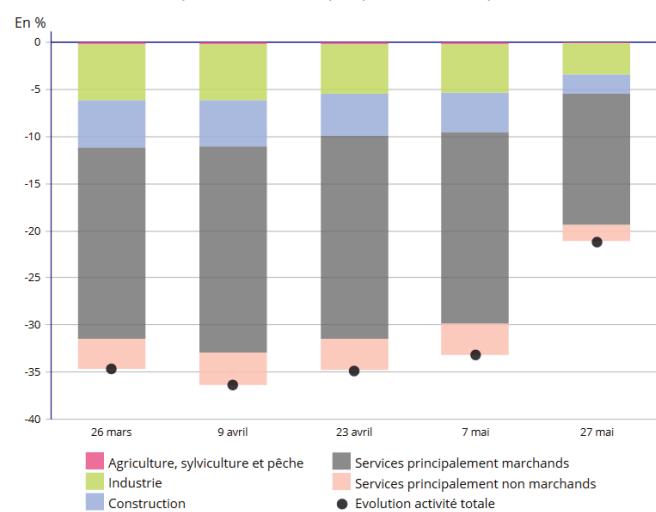
Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (*figure 3*). Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc¹.

En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (- 40 % pendant toute la durée de confinement).

Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

3 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement

Estimations de la perte d'activité (en points de PIB)



Note : les dates indiquées sont les dates de parution des différents Points de conjoncture.

Source : Points de conjoncture de l'Insee

La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (- 35 % de perte de consommation à la fin mars puis - 32 % au 7 mai). Cette perte traduit notamment la chute des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de loisirs. En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre². En effet, la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activitésurement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

¹ Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

² Voir l'éclairage régional du Point de conjoncture du 7 mai.